

ROYAUME
DE BÉNIN.

constances.] Le Roi avoit fait mettre à mort deux Chefs de quartier, sous prétexte qu'ils avoient conspiré contre sa vie; mais, suivant l'opinion de tout le monde, parce qu'il en vouloit à leurs richesses. Un troisième Chef, qui étoit menacé du même sort, fut averti assez-tôt pour prendre heureusement la fuite. Il étoit si [tendrement] aimé [du Public,] que les trois quarts des Habitans abandonnèrent la Ville pour le suivre (o). Le Roi fit marcher d'abord un corps de troupes, dans la seule vûe de ramener les fugitifs; [mais ses ordres furent peu respectés.] On fit main-basse sur son Détachement; [& lorsqu'il employa des forces plus considérables pour soutenir son autorité, elles furent repoussées avec une vigueur à laquelle il ne s'étoit pas attendu.] Le Chef de quartier, devenu plus audacieux par ce succès, retourna dans la Ville, la mit au pillage, & n'excepta de ses violences que le Palais du Roi. Il se retira [tranquillement] après cette expédition; [mais demeurant sous les armes avec tous ses partisans,] il continua pendant dix ans de piller le pays [& de tenir le Roi dans une vive allarme.] Enfin la paix fut conclue par la médiation des Portugais. Le Roi fit grâce aux rebelles & pressa leur Chef de venir reprendre sa maison dans la Ville. Mais [ce coupable Sujet,] (p) n'osant se fier aux promesses de son Maître, prit le parti de s'établir à deux ou trois journées de Bénin & s'y fit une Cour aussi brillante que celle du Roi. (q) Quelques-uns de ses amis eurent la hardiesse de retourner à Bénin. Ils y furent reçus avec beaucoup de caresses, & distingués même par des emplois & par d'autres faveurs. L'espérance du Roi, dans cette conduite, étoit d'engager le reste à suivre leur exemple. (r) [Mais la défiance, qui accompagne le crime, ne leur permit pas de quitter leur retraite; & dans le tems que l'Auteur écrivoit sa Relation, la plus grande partie de Bénin étoit encore inhabitée.] (s).

Description
du Palais Royal.

(t) ARTUS représente le Palais Royal comme un lieu de si grande étendue, (v) qu'après y avoir pénétré fort loin, dit-il, & s'être lassé à marcher, on n'en apperçoit pas la fin. C'est un prodigieux nombre de cours quarrées, qui communiquent l'une à l'autre. Lorsqu'on se croit à la dernière, on est surpris d'en retrouver d'autres, plus grandes que toutes celles qu'on a traversées. Elles contiennent non-seulement des appartemens pour les hommes & pour les femmes, mais quantité de magasins pour les provisions, & d'étables pour les bestiaux (x).

Ordre des
cours & des
édifices.

CETTE (y) courte description est confirmée par les récits [plus détaillés] de

(o) *Angl.* un Corps de Troupes que le Roi avoit envoyé à la poursuite des fugitifs, ayant été défait, il en envoya un second qui n'eut pas un meilleur succès. R. d. E.

(p) *Angl.* ne s'y croyant pas en sûreté. R. d. E.

(q) *Angl.* ceux qui retournèrent à Bénin y furent reçus de R. d. E.

(r) *Angl.* Mais comme ils paroissent résolus de rester où ils étoient; il y avoit beaucoup d'apparence que la plus grande partie de Bénin demeureroit inhabitée. R. d. E.

(s) Niendaël, *ibid.* pag. 466. & suiv.

(t) *Angl.* Le Palais Royal, au rapport d'Artus, est d'une très-grande étendue, il con-

tient plusieurs grandes Cours quarrées entourées de galeries, qui ont chacune une porte où l'on met une Garde. Il est si vaste, qu'on n'en peut appercevoir la fin. Car après y avoir marché jusqu'à se lasser & lorsqu'on se croit au bout on trouve une porte qui introduit dans une Cour encore plus grande. Outre les appartemens des hommes, qui ne sont pas fort grands, il contient des écuries pour les Chevaux, & des étables pour d'autres Bestiaux. R. d. E.

(v) Artus, *ubi sup.* pag. 121.

(x) Artus, dans la Collection de De Bry. Vol. II. Part. VI. p. 121.

(y) *Angl.* générale. R. d. E.

de N
Elle
maï
mier
ainfi
Leur
l'on
La p
me d
voit
pièce
ces R
dont
A
prem
Ciel
la ré
qu'il
deux
en fig
de di
bêtes.
rent
vit,
chaqu
Mais
versé
quatri
mier r
dans l
DA
la por
Roche
[avan
dents
voisin
l'un,
en ve
des Si
quets,

(3)
(a)
23, d'a
(b)
(c)
comme